



Le 27 juin 2012

Madame Michelle d'Auray
Secrétaire du Conseil du Trésor du Canada
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Objet : Demande de renseignements IR0085 du DPB

Madame,

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par le paragraphe 79.3(1) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, je voudrais vous demander plus de renseignements sur le principe de présentation des données relatives les frais d'utilisation dans les Rapports ministériels sur le rendement (RMR).

Je voudrais plus particulièrement obtenir des éclaircissements sur :

- la provenance des données sur les revenus, courants et prévus, engendrés par les frais d'utilisation;
- la mesure législative, la politique ou la ligne directrice fournissant un cadre à la publication de ces données dans les RMR;
- le lien entre les données sur les revenus provenant des frais d'utilisation présentées dans les RMR et les données correspondantes présentées dans les Comptes publics (Volume II, Tableau 4b : Ventes de biens et de services).

Les données et les renseignements dont vous me ferez part seront utilisés par mon personnel pour effectuer une analyse des finances nationales, et plus particulièrement des revenus du pays.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir des précisions sur la présente demande.

Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

Le directeur parlementaire du budget,

Kevin Page

c.c. : Rick Stewart, secrétaire adjoint du Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique

Demande de renseignements du DPB

1) Numéro de la demande	IR0085
2) Personne-ressource au DPB	Darren Roberts 613-995-3315 ou darren.roberts@parl.gc.ca
3) Type de demande	Ponctuelle
4) Objectif du DPB	Analyser les revenus fédéraux générés par les frais d'utilisation fédéraux.
5) Volet applicable au mandat du DPB	Conformément à la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> , le DPB est chargé d'analyser la situation économique du pays.
6) Renseignements et données demandés	<p>Provenance des données sur les frais d'utilisation contenus dans les RMR. .</p> <p>La loi, la politique ou la ligne directrice qui régit le principe de présentation de ces données.</p> <p>Le lien (le cas échéant) entre les données sur les frais d'utilisation présentés dans les RMR et les données correspondantes présentées dans le Volume II, Tableau 4b des Comptes publics du Canada.</p>
7) Priorité	Normale
8) Date de présentation de la demande	Le 27 juin 2012
9) Réponse exigée	Le 5 juillet 2012